

DREAL Pays de la Loire
Agence de l'eau Loire-Bretagne

Autosurveillance Eau

- GIDAF -

Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquentes

Réunion d'information pour les industriels organisées
à la CCI Nantes St Nazaire le 21 novembre 2012 à Nantes et
à la CCI de Maine-et-Loire le 22 novembre 2012 à Angers



direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

Programme - Intervenants

- 1 – Les enjeux liés aux rejets industriels dans l'eau**
- 2 – L'autosurveillance : un moyen pour garantir la maîtrise des rejets aqueux**
- 3 – GIDAF : un outil pour restituer les résultats de l'autosurveillance**
- 4 – Le retour pour l'agence de l'eau**

Intervenants - Participants :

- DREAL Pays de la Loire :

Françoise RICORDEL, Dominique ROINÉ

- Agence de l'eau Loire-Bretagne :

Laure ATHENES, Laurine DOTTA et Daniel MORABITO

Les enjeux liés aux rejets industriels dans l'eau

Sommaire

- 1 – L'état des rejets industriels en Pays de la Loire**
- 2 – L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015**
- 3 – Un cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne**
- 4 – Des orientations-clés liées aux installations classées**

L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

Une brochure a été réalisée sur l'état des rejets industriels en 2010 dans les Pays de la Loire provenant d'environ 300 établissements (70 % de la filière agroalimentaire et du secteur des métaux).



<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/actualites-de-la-rubrique-r464.html>

L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

→ Les points marquants :

▪ En terme de prélèvement :

- 50 millions de m³ prélevés en 2010, hors secteur de l'énergie, dont près de la moitié provient d'un réseau d'adduction publique.
- 72 % de ces prélèvements sont restitués dans les milieux aquatiques, ce qui porte la consommation nette de l'activité industrielle autour de 14 millions de m³

L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

▪ En terme de rejet :

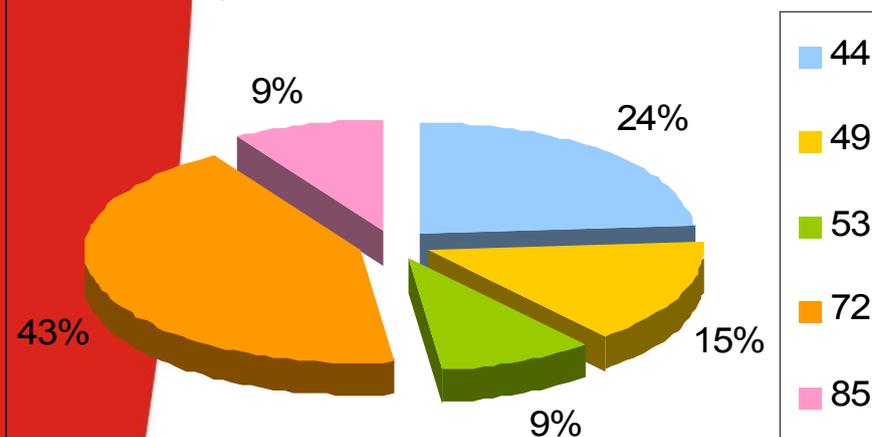
- Une diminution de 50 % des flux de matières en suspension (MES) depuis 2004
- Une diminution de 25 % des flux de demande chimique en oxygène (DCO) depuis 2004
- Une réduction de 10 % des flux en azote global (N) depuis 2004
- Une baisse de 45 % des flux en phosphore total (P) depuis 2004
- Un même niveau de flux métalliques par rapport à 2004, après une forte baisse de 1995 à 2004
- Une baisse de 60 % des flux de nickel (NI) depuis 2004

L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

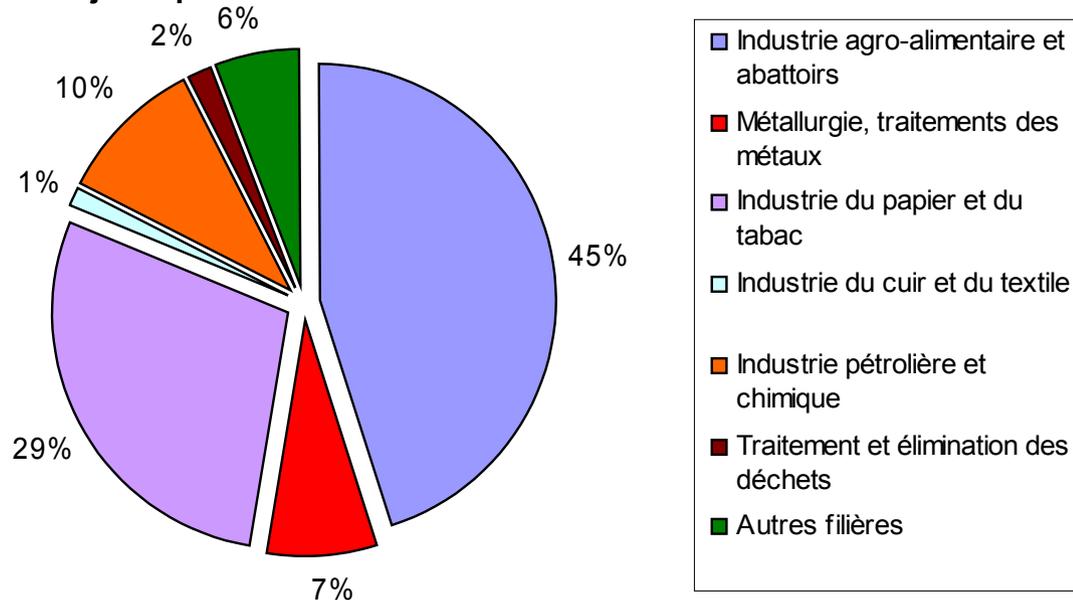
BILAN 2010

	Nombre Établissements		Débit	
	Nb	%	m3/an	%
Rejets isolés (I)	171	58%	28 429 739	78%
Rejets raccordés (R)	124	42%	7 944 935	22%
TOTAL Rejets	295	100%	36 374 674	100%

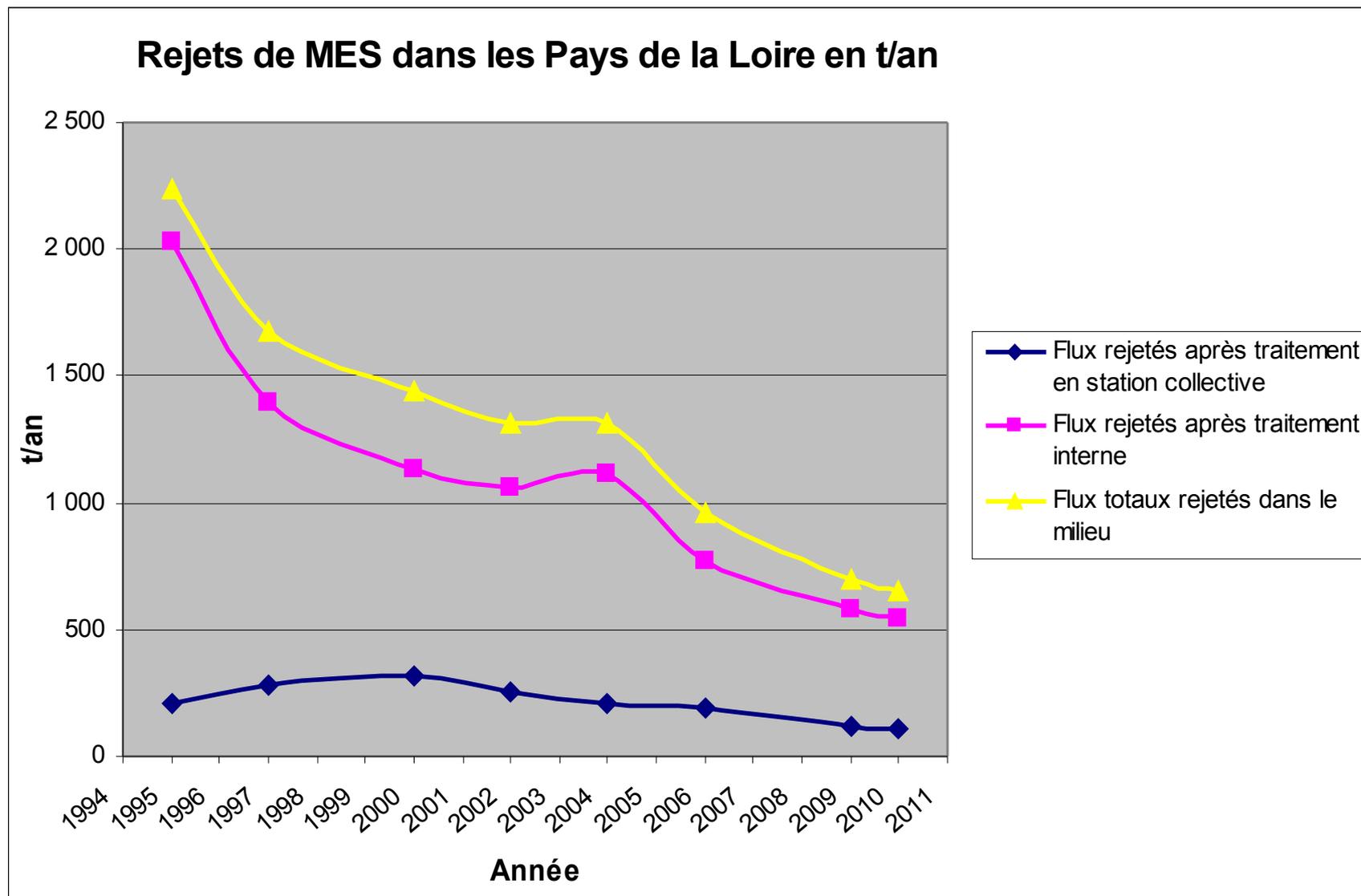
Proportion des volumes d'effluents industriels rejetés par département - 2010



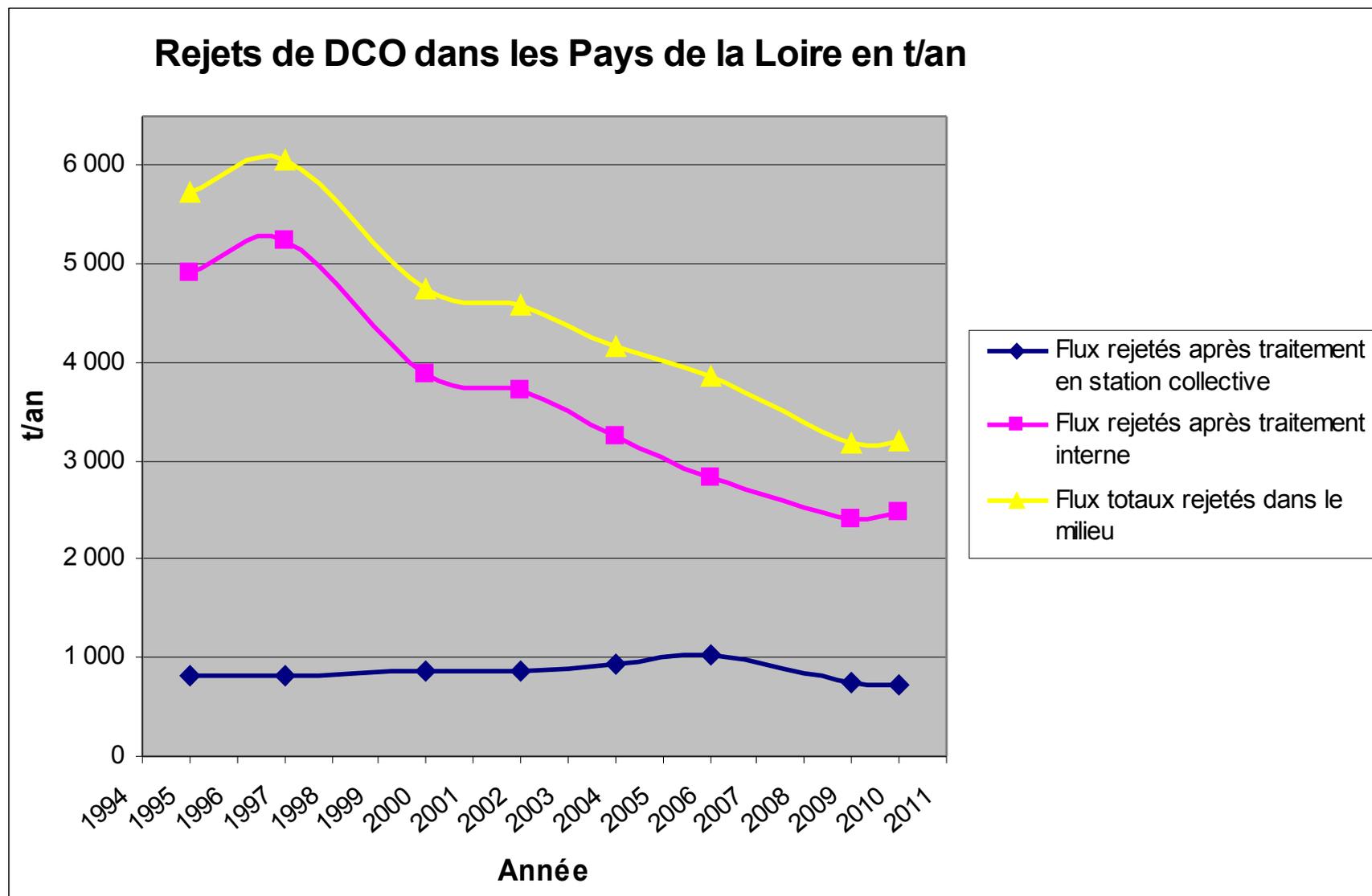
Proportion des volumes d'effluents industriels rejetés par secteur d'activité - 2010



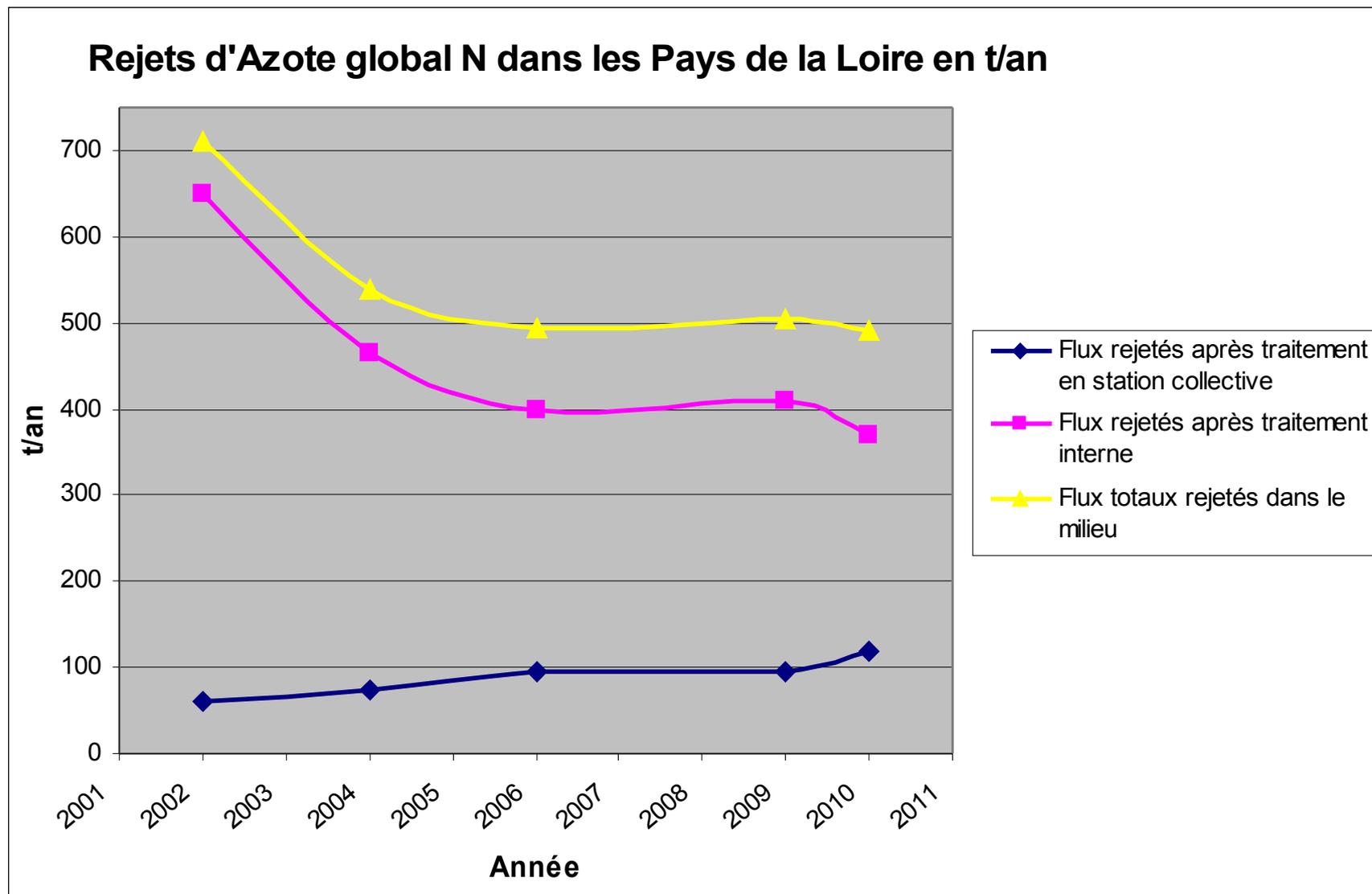
L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



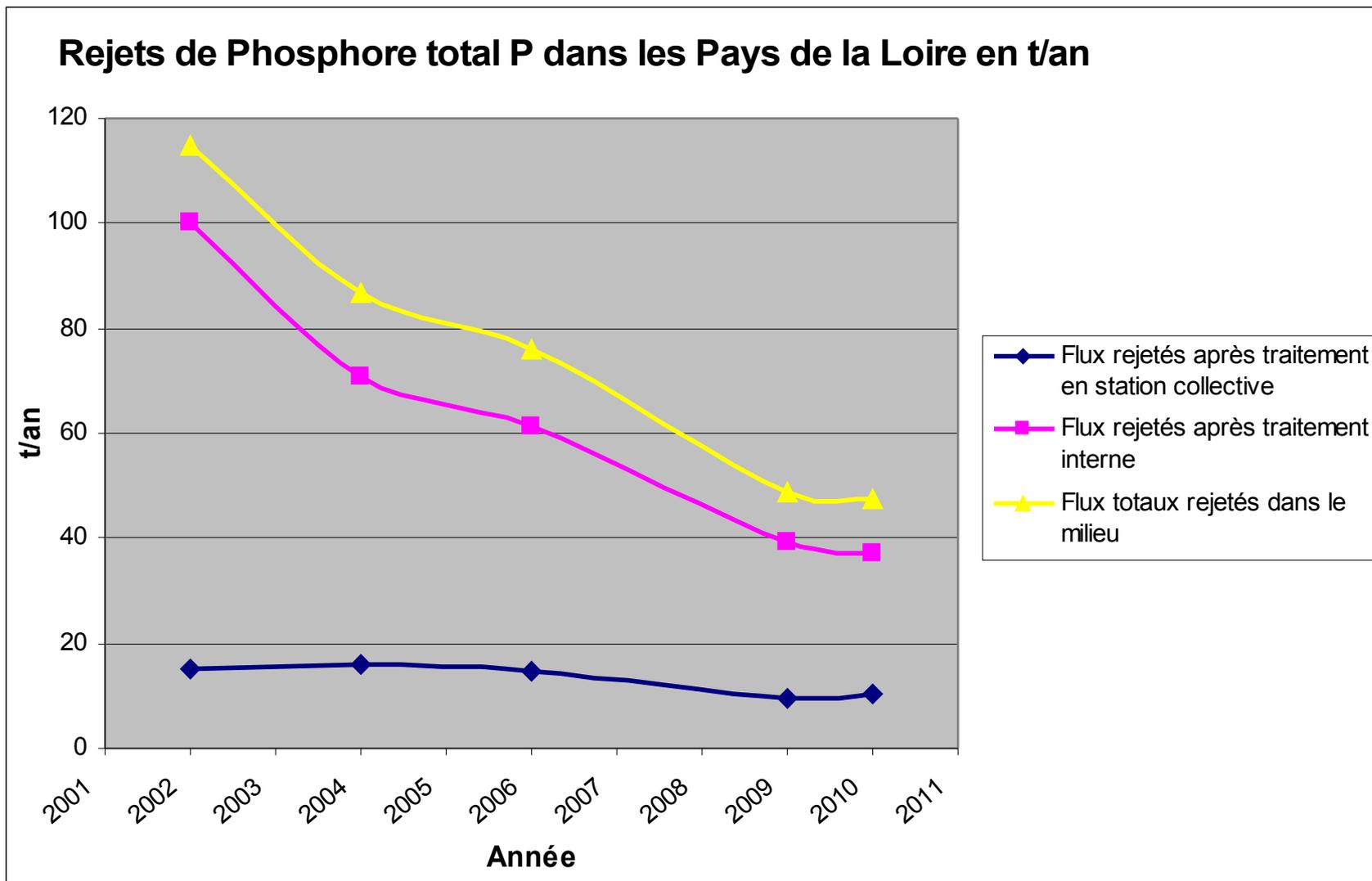
L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



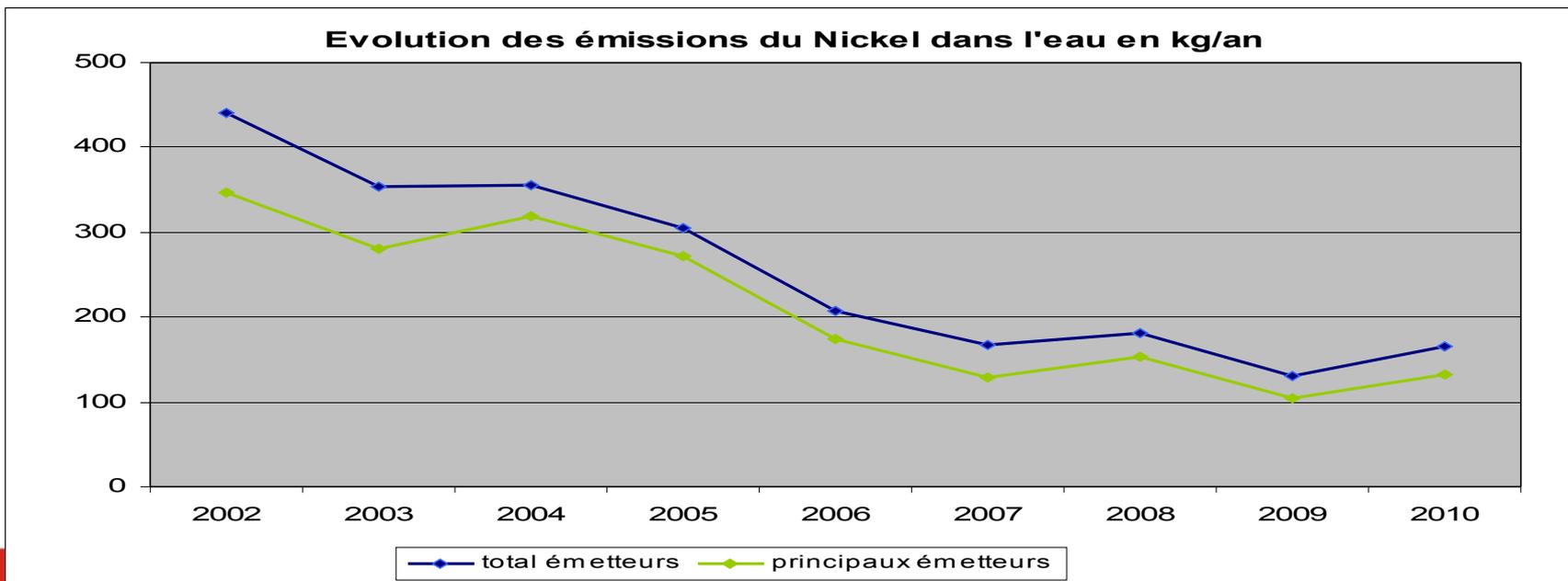
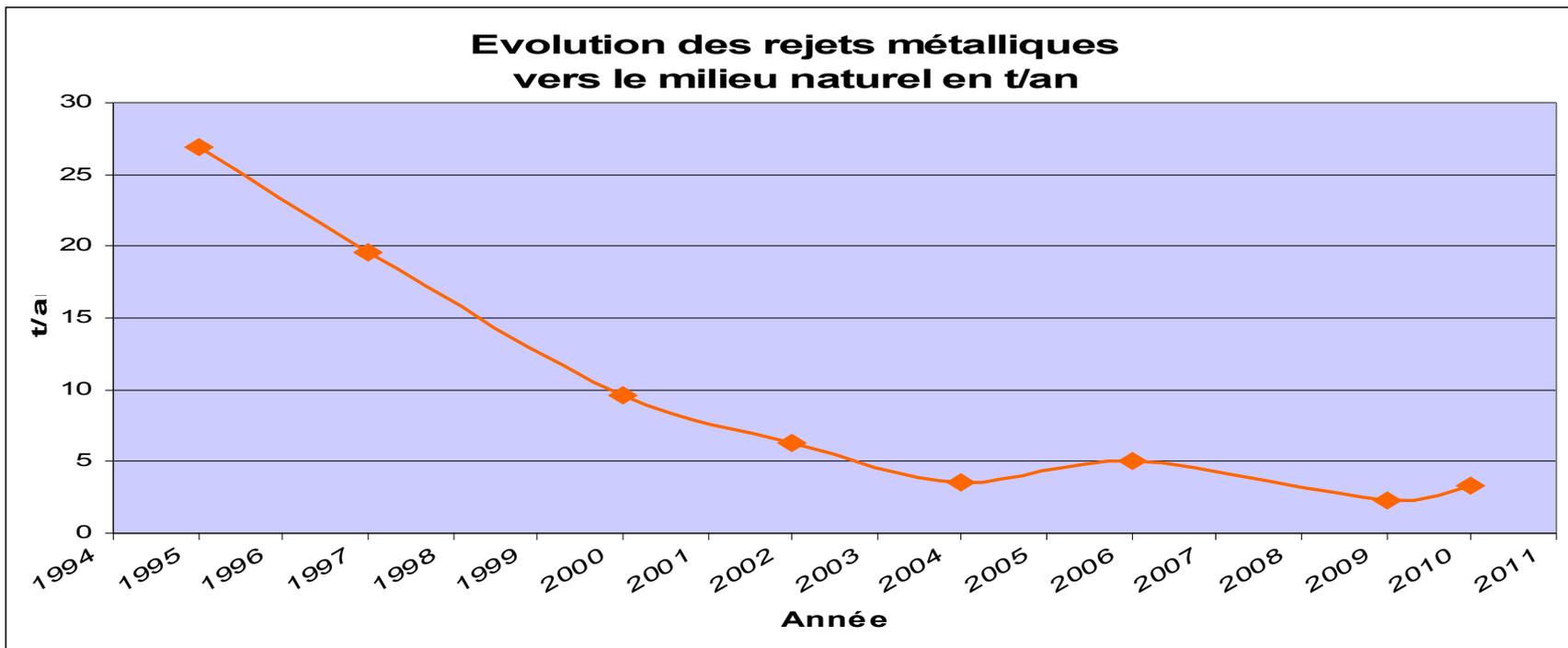
L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



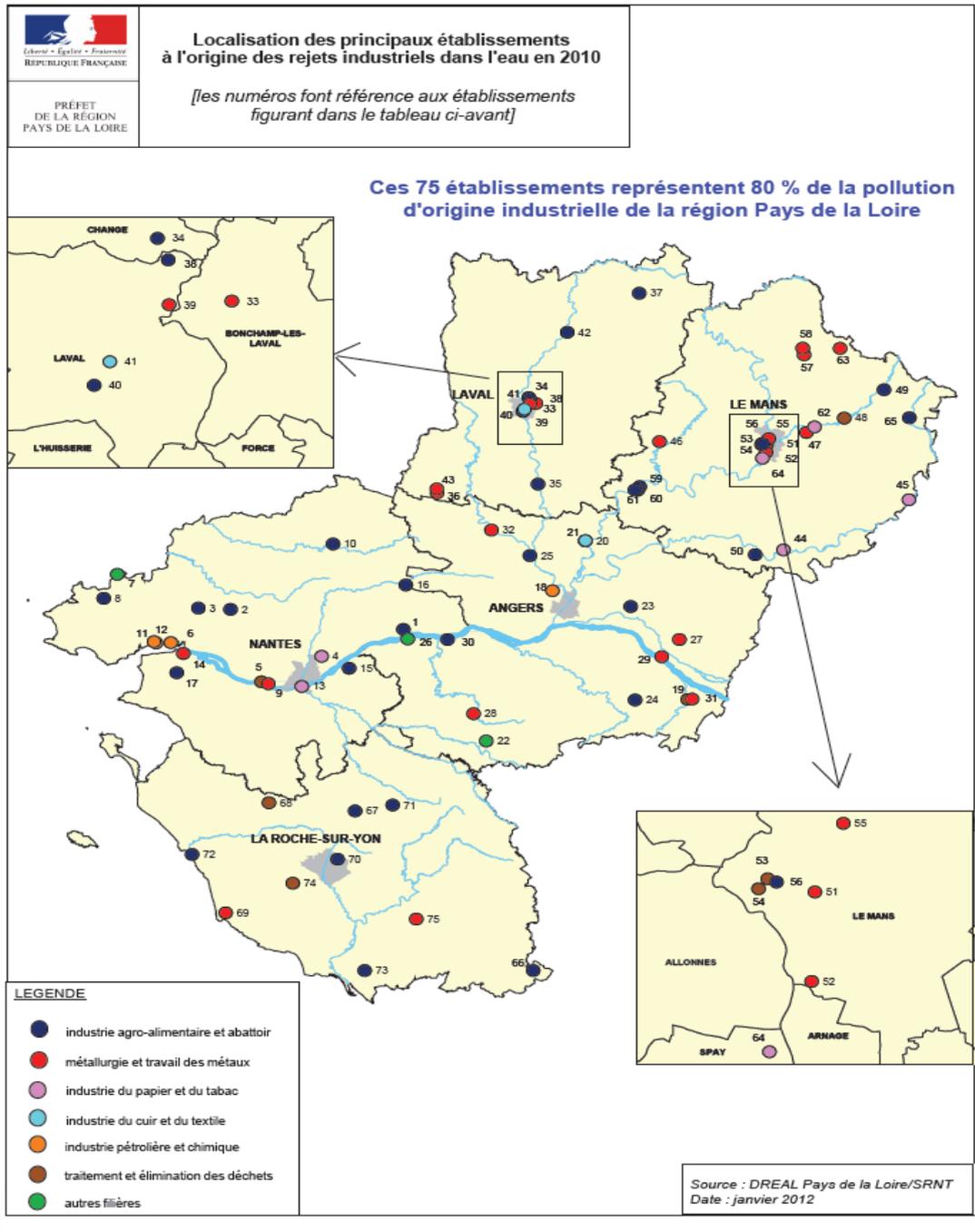
L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



L'état des rejets industriels en Pays de la Loire



L'état des rejets industriels en Pays de la Loire

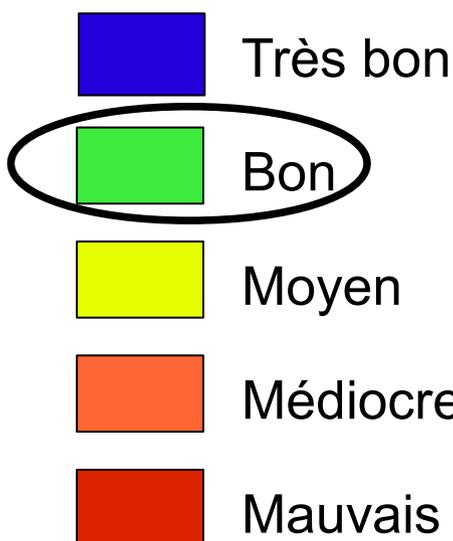


L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

Bon état des masses d'eau superficielles

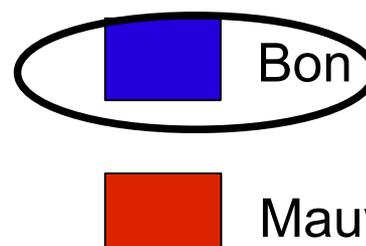
état écologique

Indices biologiques
du milieu,
- Paramètres physico-
chimiques sous
tendant la biologie.



état chimique

Normes de qualité
environnementales :
41 substances
chimiques : métaux,
HAP, pesticides...

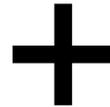


2015 / 2021

L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

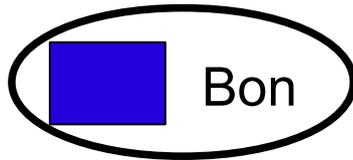
Bon état des masses d'eau souterraines

état quantitatif



état chimique

Renouvellement \geq prélèvements

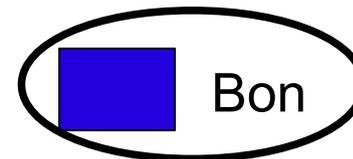


Renouvellement $<$ prélèvements



Normes de qualité
environnementales :

41 substances
chimiques : métaux,
HAP, pesticides...



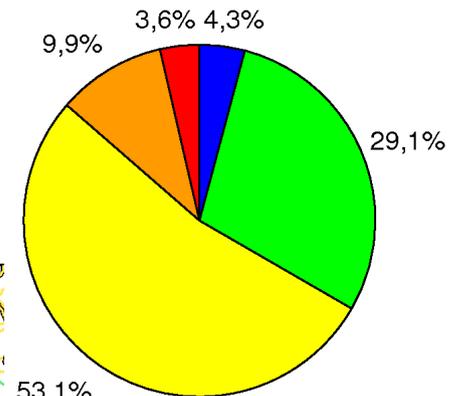
Délai

2015 / 2021

L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015

Evaluation de l'état écologique
des masses d'eau cours d'eau

Etat écologique des cours d'eau



Etat écologique des cours d'eau naturels

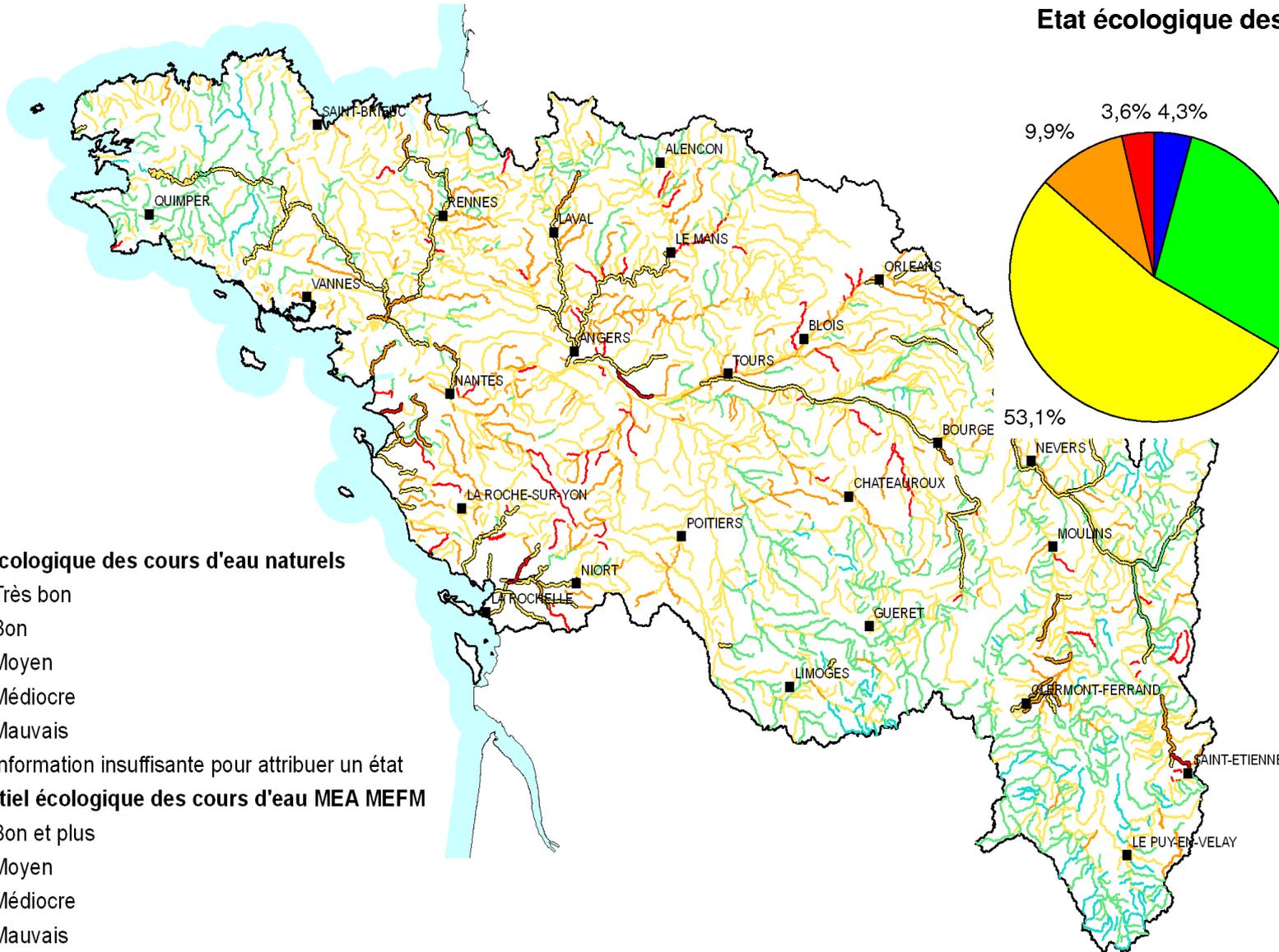
- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Information insuffisante pour attribuer un état

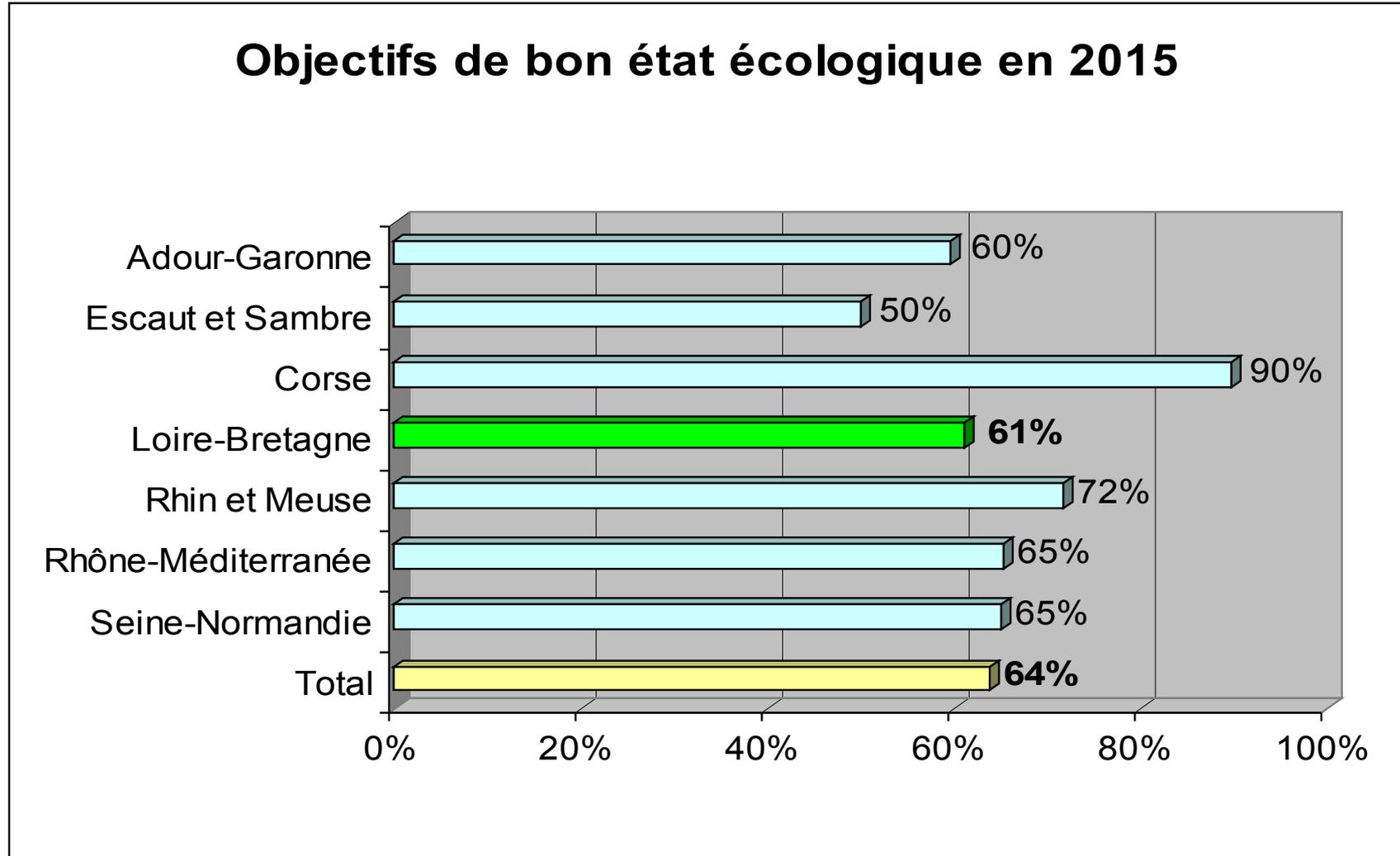
Potentiel écologique des cours d'eau MEA MEFM

- Bon et plus
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais

Information insuffisante pour attribuer un potentiel



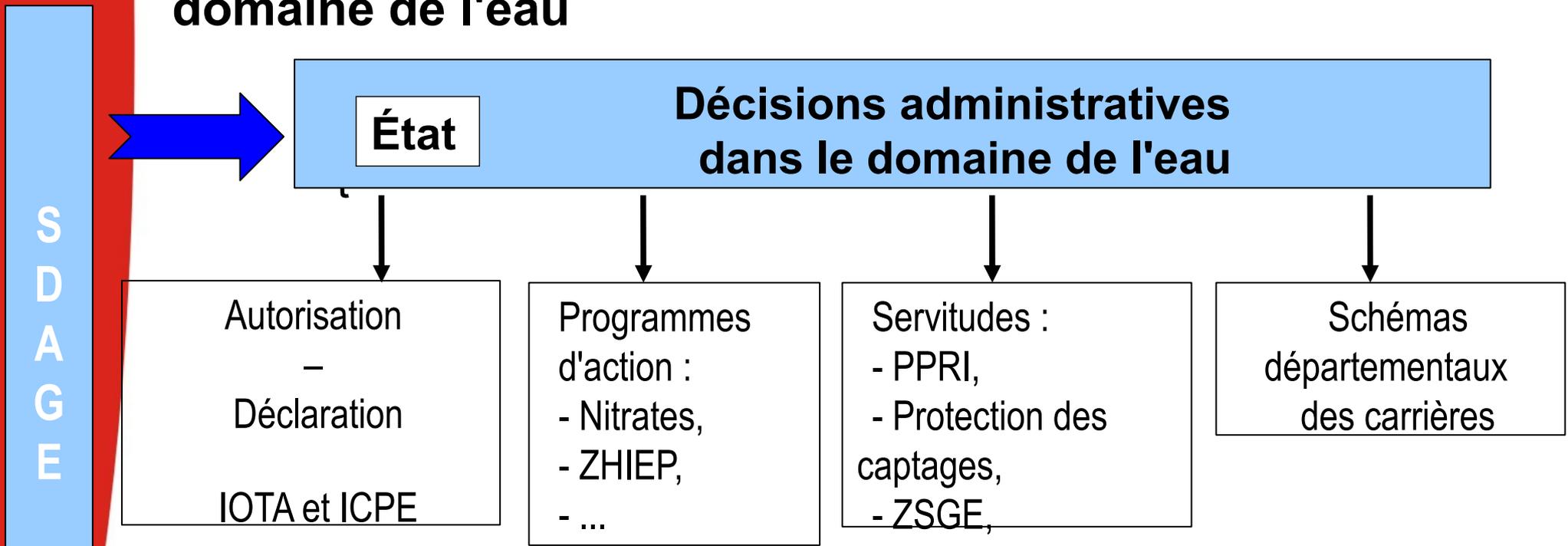
L'atteinte du bon état des masses d'eau en 2015



Objectif « Grenelle » : seulement 1/3 des masses d'eau en report de délai à 2021 ou 2027

Cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne

Schéma Directeur approuvé le 18 novembre 2009
opposable à toute décision administrative dans le
domaine de l'eau



COMPATIBILITÉ :

- non détérioration de l'état de la masse d'eau
- acceptable au regard de l'objectif de bon état

Cadrage opérationnel : le SDAGE Loire-Bretagne

Parmi les 15 questions importantes du SDAGE, 8 concernent directement ou indirectement l'activité industrielle

Q1- Repenser l'aménagement des **cours d'eau**,

Q2- Réduire la pollution par les **nitrate**s,

Q3- Réduire la **pollution organique**,

Q5- Maîtriser les pollutions dues aux **substances dangereuses**,

Q6- Protéger la **santé** en protégeant l'environnement,

Q7- Maîtriser les **prélèvements d'eau**,

Q8- Préserver les **zones humides** et la bio-diversité,

Q10- Préserver le **littoral**,

S
D
A
G
E

Orientations-clés liées aux Installations Classées

1 - La pollution par les nitrates (OR 2 - p. 29-30)

➤ **Les enjeux :**

- Molécule indésirable pour l'eau potable, contribuant à l'eutrophisation des milieux et à la prolifération des algues vertes sur le littoral
- Principales sources : agriculture, collectivités ...

➤ **Les actions menées :**

- Appliquer les mesures dans les zones vulnérables : CIPAN, mise en place de haies et bandes enherbées, équilibre de la fertilisation
- Inciter les bonnes pratiques en dehors des zones vulnérables, avec les mesures de type agro-environnementales
- Améliorer l'état de la connaissance en vue d'évaluer l'efficacité des programmes au titre de la directive nitrates

➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Examiner les réductions d'azote possibles pour les établissements émettant plus de 1 t/an d'azote en zones vulnérables et vers une masse d'eau détériorée pour ce paramètre (non bon état)**

Orientations-clés liées aux Installations Classées

2 - Les rejets directs de phosphore (OR 3A - p. 33-34)

➤ Les enjeux :

- Éléments favorisant l'eutrophisation des milieux et la prolifération des algues vertes sur le littoral
- Principales sources : agriculture, collectivités ...

➤ Les actions menées :

- Opérer une réduction globale des flux sur le bassin
- Générer l'équilibre de la fertilisation en phosphore
- Déterminer les normes de rejets en fonction des objectifs environnementaux
- Limiter les concentrations et les flux des STEP collectives et industrielles

➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Réduire les émissions de phosphore pour les établissements rejetant plus de 0,5 kg/j en actualisant les autorisations de rejet d'ici fin 2013, en vue de limiter en moyenne la concentration à 2 mg/l voire à 1 mg/l (pour les flux > 8 kg/j)**

Orientations-clés liées aux Installations Classées

3 - Les substances dangereuses rejetées (OR 5 - p. 43-44)

➤ Les enjeux :

- Éléments dangereux pour le milieu aquatique vu leur caractère toxique, persistant et bioaccumulable, même à faible quantité
- Une présence liée notamment à l'activité industrielle

➤ Les actions menées :

- Poursuivre l'acquisition et la diffusion des connaissances
- Réduire les émissions en privilégiant les diminutions à la source (modification des procédés, substitution)

➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Mettre en place une surveillance des substances dangereuses : 1ere vague de 142 établissements faite en 2010-2011, 2e vague d'environ 150 sites pour la période 2012-2013**
- **Obtenir des réductions pour les plus grands émetteurs (nonylphénols, chloroforme, certains métaux dont Zn et Ni)**

Orientations-clés liées aux Installations Classées

4 - Les prélèvements d'eau (OR 7 - p. 57-71)

➤ Les enjeux :

- Assurer les débits nécessaires à la vie aquatique et limiter les effets des pollutions
- Garantir les besoins en eau potable et répondre aux différents usages

➤ Les actions menées :

- Disposer d'objectifs fixés sur les points nodaux et de critères de gestion de crise (débits de seuil d'alerte et de crise)
- Gérer la pression quantitative en fonction de la ressource
- Réaliser des économies d'eau dans tous les usages
- Disposer de modalités de gestion particulières pour les secteurs sensibles

➤ **L'axe prioritaire engagé par l'inspection**

- **Renforcer les actions de réduction des consommations d'eau en particulier sur les gros préleveurs (> 50 000 m³/an) et sur les masses d'eau sensibles pour satisfaire les besoins**

L'autosurveillance des rejets aqueux

Sommaire

- 1 – Objectifs de l'autosurveillance**
- 2 – Une chaîne de mesure fiable**
- 3 – La politique de l'inspection des installations classées**

Objectifs de l'autosurveillance

- S'adresse à tout émetteur de pollution dans l'eau
- Destinée à responsabiliser les exploitants sur la qualité de leurs rejets selon 3 aspects :
 - ✓ Conformité des rejets
 - ✓ Réaction de l'exploitant sur l'origine des écarts et sur les mesures préventives et correctives à mettre en place
 - ✓ Capacité à tracer et à rendre compte sur les événements produits
- Nécessite une chaîne de mesures fiable : prélèvement, conservation, méthodes d'analyses, modalités de suivi et prise en charge des résultats, transmission
 - **Un dispositif qui repose sur la confiance et la responsabilisation**

Chaîne de mesure fiable

- **Opérations de prélèvement** : implantation des points, échantillon représentatif des rejets, appareils de mesure des débits
- **Conservation des échantillons** : moyens de conservation, préservation d'un échantillon-témoin, référence échantillon
- **Analyse des échantillons** : équipement, appareils de mesure, personnels, modes opératoires et méthodes de référence, cohérence des résultats, conditions de vérification des analyses
- **Recalage des mesures** : organisme extérieur, périodicité
- **Exploitation des résultats** : validation des résultats, comparaison avec les valeurs-limites, définition d'actions correctives et préventives ... à un niveau adéquat au sein de l'entreprise
- **Information de l'inspection des installations classées** : sans délai en cas de dérive, synthèse mensuelle

➤ **Vade-mecum de l'autosurveillance**

La politique de l'inspection des installations classées

- **Veiller au respect des modalités liées à l'autosurveillance :** évaluation périodique de la chaîne de mesures (triennal), fréquences d'analyses et de transmission des résultats
- **Identifier les établissements à l'origine de rejets « significatifs » :** environ 170 sur la région sur 300 émetteurs
- **Programmer au moins un contrôle inopiné par an à l'aide de 5 organismes sélectionnés par la DREAL**
- **Hiérarchiser une fois par an les établissements en fonction des écarts relevés**
- **Opérer une vigilance accrue sur les établissements situés en milieu sensible ou dégradé**
- **Rendre compte périodiquement de la pollution d'origine industrielle à l'échelle départementale et régionale**

Programmation d'une action de mise à niveau pour les établissements en écart significatif : une trentaine sur la région